

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Avis public est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 14 mai 2025, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté un projet d'énoncé de vision stratégique lequel est soumis, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à un processus de consultation publique;
2. Les assemblées publiques de consultation portant sur ledit projet d'énoncé de vision stratégique se tiendront aux dates, heures et lieux suivants :
 - le jeudi 26 juin à 18 h 30 au Centre multifonctionnel Rolland-Dion (salle de cours), 160-2, place de l'Église, 2^e étage, Saint-Raymond;
 - le jeudi 10 juillet à 18 h 30 à l'hôtel de ville de Pont-Rouge (salle 154), 189, rue Dupont, 1^{er} étage, entrée #3, Pont-Rouge;
 - le jeudi 14 août à 18 h 30 au Centre communautaire et culturel (salle du calcaire), 1770, boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières;
 - le mardi 26 août à 18 h 30 à l'Édifice P.-Benoît, 107, rue de la Salle, Deschambault-Grondines;
 - le mardi 9 septembre à 18 h 30 à l'hôtel de ville de Donnacona (salle du conseil), 138, avenue Pleau, Donnacona;
 - le jeudi 11 septembre à 18 h 30 à la préfecture de Portneuf (salle Saint-Laurent), 185, route 138, Cap-Santé;

La population en général et les intervenants de toutes les municipalités du territoire de la MRC de Portneuf peuvent se présenter à cet endroit. À cette occasion, la commission de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Portneuf présentera brièvement ledit projet d'énoncé de vision stratégique, répondra aux questions et entendra les personnes et les organismes désireux de s'exprimer à l'égard dudit projet;

3. Une copie du projet d'énoncé de vision stratégique est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Portneuf situé au 185, route 138 à Cap-Santé ainsi que sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.qc.ca, sous l'item « Aménagement du territoire / Schéma d'aménagement et de développement »;
4. Les personnes et les organismes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC de Portneuf peuvent le faire **avant 16 h, le 12 septembre 2025**, par la poste à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 ou par courrier électronique à portneuf@mrc-portneuf.qc.ca.

RÉSUMÉ DU PROJET

Mise en contexte

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) le 1^{er} décembre 2024, la MRC doit entamer la révision de son schéma d'aménagement et de développement (SAD). En vertu de La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), la MRC doit également maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire. Afin de favoriser l'exercice cohérent de ses compétences, la MRC de Portneuf amorce le processus de révision du SAD avec l'adoption d'un énoncé de vision stratégique.

Projet d'énoncé de vision stratégique soumis à la consultation :

« S'appuyant sur un cadre d'aménagement modernisé et misant sur ses atouts géographiques et économiques diversifiés, Portneuf entend poursuivre l'œuvre de ses bâtisseurs pour accroître son rayonnement et sa notoriété à l'échelle du Québec et se hisser, d'ici 2050, au sommet du palmarès des MRC les plus accueillantes et vitalisées sur les plans économique, social et culturel et ce, dans le meilleur respect de l'environnement. »

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 5 JUIN 2025.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
greffière-trésorière